

**AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC
N° 2023 – TEMP 33**

Demande présentée le : 08 mars 2023
Par : LEDOUX Elodie
sis : 8 chemin du Mesnil à JUZIERS (78820)
Au bénéfice de : elle-même
Adresse :
Surface occupée : un (ou des) camion (s)

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public susmentionnée,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79,

ARRETE

Article 1 : Madame LEDOUX Elodie est autorisée à occuper le domaine public avec un (ou des) camion (s) sis 8 chemin du Mesnil à JUZIERS (78)

du 13 au 24 mars 2023

Article 2 : Ces travaux nécessiteront :

- Interdiction de stationnement à proximité du 8 chemin du Mesnil à JUZIERS signalisation à la charge du demandeur ;
- Information des riverains les plus proches susceptibles d'être embarrassés par la gêne occasionnée.

Article 3. Madame LEDOUX Elodie est occupante temporaire du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 4. Monsieur le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressée.

A JUZIERS, le 08 mars 2023

Le maire, Ketty VARIN

